



B.A.F.

Sommaire

Le mot du DNA

La DNA vous informe

Suivi des tournois et
résultats FIDE

Homologation des tournois

Modification coefficient. K
classement FIDE

Réglages et corrections
pendules

Séminaire FIDE à Lyon

Sujets et corrigés
examens
juin 2011

Arbitres du championnat
de France Caen 2011



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

BULLETTIN

des

ARBITRES FÉDÉRAUX

D.N.A. – F.F.E.
BP 10054
78185 St Quentin en
Yvelines Cedex

N°129
Octobre 2011

SOMMAIRE DU BAF N°129

Le mot du Directeur national de l'arbitrage	3
Informations DNA, modification du coefficient K du classement FIDE.....	4
Suivi des tournois et résultats FIDE.....	8
Homologation des tournois.....	9
Réglages et corrections pendules.....	10
Séminaire FIDE à Lyon.....	11
 <i>Examens de juin 2011</i>	
<i>UV 1, sujet</i>	<i>12</i>
<i>UV 1, corrigé</i>	<i>14</i>
<i>UV 1 bis, sujet</i>	<i>16</i>
<i>UV 1 bis, corrigé</i>	<i>17</i>
<i>UV 2, sujet</i>	<i>20</i>
<i>UV 2, corrigé</i>	<i>22</i>
<i>UV J, sujet</i>	<i>24</i>
<i>UV J, corrigé</i>	<i>25</i>
L'équipe d'arbitrage au championnat de France à Caen.....	27

Directrice du Bulletin des Arbitres Fédéraux :
Claire Pernoud – e-mail : claire.pernoud@orange.fr

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Échecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.



LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

par Gérard HERNANDEZ

Chers collègues,

Ça y est la rentrée échiquéenne est bien lancée avec comme chaque année son lot de changements dans les règlements de nos compétitions. Tout arbitre digne de ce nom doit avoir et tenir à jour, le livre de l'arbitre et de la Fédération qu'il peut télécharger sur le site FFE. Les changements survenus sont consultables via ce lien : http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2012/Modif2011_2012.pdf

Ce début de saison a vu également son contingent d'arbitres inactivés pour ne pas avoir suivi un stage de formation continue. Et comme d'habitude les adeptes de la procrastination à outrance appellent au secours pour vite organiser une telle formation.

Lors du week-end du 10 et 11 septembre dernier un deuxième séminaire FIDE en langue francophone, a été organisé à Lyon. Après le samedi entier consacré entre autre, à des rappels sur les règles du jeu et sur le système suisse, le dimanche matin fut consacré à l'exigeant test final. Sur 17 stagiaires présents, 11 ont réussi à obtenir les 80% de bonnes réponses nécessaires. Je leur adresse toutes mes félicitations.

Lors de ce même week-end les 9 membres de la DNA ont tenu une réunion dans laquelle d'importantes décisions ont été prises. Elles concernent surtout les titres d'arbitre, la formation et les examens d'arbitrage. Une commission de membres de la DNA est chargée d'étudier la faisabilité de ces réformes avant de les présenter au Comité Directeur de la Fédération qui statuera.

Le comportement de certains joueurs dans nos tournois laisse quelquefois à désirer. Nous avons à faire face à des énergumènes de tous poils et certains de nos collègues se sentent démunis. Ils n'osent pas aller au bout de certaines procédures. Suivant la gravité de la situation ne pas hésiter à donner et afficher dans la salle de jeu, un avertissement écrit. Pour que cet avertissement soit efficace il faudra le joindre au rapport technique du tournoi. Le Directeur des Titres et Sanctions archive tous les avertissements reçus et applique automatiquement l'article 34.2 du RI DNA. Une suspension de 8 mois peut être infligée au joueur. Il est à noter que cette procédure automatique n'empêche pas le dépôt d'une plainte contre l'indocile.

Je voudrais revenir sur ce que j'écrivais dans le BAF 123 sur l'attitude que nous devons adopter devant une suspicion de triche. Sans tomber dans la paranoïa, tout arbitre dans l'exercice de sa fonction qui aurait un **doute sérieux** sur le comportement d'un joueur peut demander à celui-ci de démontrer son honnêteté. Par exemple en vidant ses poches, en ouvrant sa sacoche, etc... Toute requête de l'arbitre qui va dans ce sens et qui n'est pas attentatoire à la vie privée (fouille intime par exemple), est absolument fondée ; le refus d'obtempérer sera sanctionné aussitôt par l'exclusion immédiate de la compétition avec les conséquences que cela entraîne.

A noter que la cadence 60 min KO est reconnue par les règles du jeu comme faisant partie des cadences longues. C'est pourquoi la cadence 61min n'a plus lieu d'être et disparaît de nos règlements.

En tant qu'arbitres confirmés, certains d'entre nous sont susceptibles, lors de nos manifestations, d'encadrer et de délivrer à de jeunes collègues une Attestation de Stage Pratique (ASP). Je voudrai demander à chacun, lors de ces stages, d'insister auprès de nos collègues sur le maniement des pendules. 90% des problèmes qui me remontent sont de cet ordre. Les notices d'utilisation de diverses pendules peuvent être téléchargées à la page arbitrage du site fédéral.

Félicitations à tous nos futurs collègues qui ont réussi avec succès les dernières épreuves d'examen de juin dernier ; 81% ont obtenu l'UV1, 82% l'UV1bis, 75% l'UV2 et 100% UVJ.

Pour terminer, chers amis, n'hésitez pas à faire remonter via votre DRA ou directement vers moi, toutes les remarques constructives que vous souhaitez faire.

Bonne lecture à tous,

Gérard Hernandez
Arbitre Fide



LA D.N.A. VOUS INFORME...

Merci de noter dans vos agendas

les prochaines dates de session d'examens d'arbitrage :

samedi 26 novembre 2011

samedi 31 mars 2012

A consulter sur [le site de la FIDE](#).

Changements effectifs à partir du 1^{er} juillet 2011.

Les propositions suivantes ont été admises lors de l'AG de Khanty Mansiysk.

Le coefficient K pour les joueurs de moins de 30 parties homologuées FIDE passe à 30 (au lieu de 25). Articles 8.23, 8.34 et 8.56.

Si un joueur a obtenu un classement partiel, chaque partie jouée ultérieurement contre un joueur classé est cumulée dans le classement du joueur (auparavant, il était nécessaire de jouer 3 parties dans un même tournoi) Article 8.21.

La Direction Nationale d'Arbitrage

<http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=1340>

Membres de la DNA à Lyon les 10 et 11 septembre 2011



De gauche à droite : Dominique Dervieux, Claire Pernoud, Gérard Hernandez, Laurent Freyd, Serge Desmoulières, Chantal Baudson, Thierry Paris, Vincent Bernard et Edouard Bassard.

Directions Régionales de l'Arbitrage

<http://echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

*Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !
Veuillez communiquer à la DNA, dès que possible, toutes les modifications.
Merci d'avance !*

Signalez tout changement également à Erick Mouret pour une mise à jour du site FFE

Superviseurs

<http://www.echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

Les stages annoncés

<http://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

La liste des formateurs

<http://www.echecs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DNA&Level=X>



QUESTIONS / RÉPONSES D'ARBITRAGE

Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>



Rubrique du directeur des tournois, titres et sanctions

Liste des joueurs suspendus

CODE FFE	NOM	PRÉNOM	TYPE	DÉBUT	FIN	POSITION
B50704	DELPierre	Lin	SUSPENDU	07/08/2011	07/04/2012	SUSPENDU
L10915	MEYNARD	Thibault	SUSPENDU	29/08/2011	29/04/2012	SUSPENDU
R15361	POILANE	Anthony	SUSPENDU	01/09/2011	01/09/2013	SUSPENDU
H05188	MARZOLO	Cyril	SUSPENDU	25/05/2011	25/05/2016	SUSPENDU
J00562	HOUSSEAU	Christophe	SUSPENDU	12/03/2009	12/03/2019	SUSPENDU
en attente						
H01048	BORDEAUX	Jacques	ATTENTE	01/02/1996	01/01/2026	CFD

liste au 7 octobre 2011

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://echecs.asso.fr/Default.aspx?cat=9>, « joueurs suspendus », auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur : Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS e-mail : dttsdna@gmail.com

SUIVI DES TOURNOIS ET RÉSULTATS FIDE

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=5575>

L'enregistrement de centaines de milliers de résultats nécessite un suivi et un effort de tous pour éviter et corriger rapidement les éventuelles erreurs.

Pour les Tournois individuels la demande d'homologation doit être faite 6 semaines avant la date de début du Tournoi.

La personne qui fait la demande reçoit un mail avec le numéro d'homologation de son Tournoi. Il lui appartient de vérifier que le Tournoi est déclaré correctement sur le site de la FFE et celui de la FIDE.

Le Fichier papi doit être renvoyé au plus tard le lendemain du Tournoi à [Erick Mouret](#) (surtout si on se rapproche de la période de publication du classement).

L'arbitre ainsi que les participants doivent dans la mesure du possible regarder sur le site de la FIDE si le Tournoi envoyé ne comporte pas d'erreur (les parties sont pré-comptabilisées par la FIDE environ une semaine après leur envoi sur le serveur).

Toute erreur doit être signalée à [Erick Mouret](#) afin de renvoyer un fichier corrigé avant le calcul par la FIDE.

Les Tournois internes sur toute la saison sont enregistrés autant que faire ce peut en une seule fois (il semblerait que la FIDE accepte désormais des Tournois durant jusqu'à 8 mois).

Si le Tournoi ne peut être enregistré en une fois, il sera coupé en deux, chaque phase étant indépendante et les éventuelles performances des non classés sur l'ensemble du Tournoi ne pourront pas être prises en compte.

Les Interclubs adultes et autres compétitions FFE sont renvoyés a chaque publication FIDE.

Les compétitions par équipes Ligues seront découpées au mieux pour permettre aux non classés de faire une performance sur 3 parties, les parties suivantes étant toutes prises en compte.

Toutes les compétitions Ligue sont envoyées en bloc dans un seul Tournoi.

Merci aux Directeurs de Groupes et au Joueurs de bien vérifier l'exactitude des résultats sur le site. Les erreurs dans les compétitions par équipes sont extrêmement difficiles à rectifier et très chronophages.

Après la parution du classement les joueurs ont un délais de 15 jours pour faire des réclamations auprès de [Jordi Lopez](#).

Pourquoi cette limite dans le temps ?

Tout d'abord les joueurs ont eu en principe pas mal de temps pour prévenir l'erreur. Ensuite la procédure de correction de la FIDE ne se fait pas joueur par joueur mais nécessite le renvoi de tout le tournoi. Pour les interclubs la correction à faire est très fastidieuse et il serait absurde de perdre plusieurs heures à chaque demande quand tout peut être fait en bloc.

Finalement, centraliser les demandes permet de faire un correctif unique 15 jours après la première parution et de mettre la base de donnée FFE à jour.

HOMOLOGATION DES TOURNOIS

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=5570>

Les demandes d'homologation des Tournois doivent se faire de préférence en se connectant à [la page de gestion de son compte](#), puis en utilisant le Menu supplémentaire Homologation.

Pour tous les Tournois Homologués FIDE il faut choisir F.F.E. comme destinataire dans le Formulaire.

Les demandes doivent être faites 6 semaines avant le début du Tournoi.

Pour les autres Tournois Rapides ou à cadence non fide il faut choisir la Ligue concernée comme destinataire dans le formulaire.

Les demandes doivent être faites 2 semaines avant le début du Tournoi.

Pour les allergiques à l'homologation en ligne, les homologations par mail ou papier sont encore prises en compte cette année : [Demande FIDE](#) | [Demande Non FIDE](#)

A adresser à [Erick Mouret](#) ou [au Responsable de la Ligue concernée](#).

Si la cadence implique une restriction elo pour obtenir l'homologation FIDE (1h ou 1h30 de jeu) il faut indiquer clairement à la fin du Nom du Tournoi (-2200) ou (-1600).

Si votre manifestation comporte plusieurs tournois il faut faire une demande par Tournoi.

Pour les éliminatoires jeunes avec beaucoup de Tournois dont certains sont FIDE (4 joueurs FIDE minimum) et d'autres non, la demande de tous les Tournois doit être faite de préférence à la Ligue, qui fait suivre la demande FIDE à la FFE.

Pour les Tournois se déroulant sur plusieurs périodes de publication la FIDE accepte de plus en plus des durées importantes entre le début et la fin, il faut donc éviter de découper les Tournois. En cas d'impossibilité de faire passer en une fois, le Tournoi sera coupé en 2 ; dans les autres cas le Tournoi sera homologué sur une seule période.

Dans la partie « téléchargements » de la rubrique « arbitrage » du site de la FFE, vous trouverez les modes de réglages et de corrections de différentes pendules.

<http://www.echecs.asso.fr/Arbitrage/DifferentsReglagesCorrectionspendules.zip>



Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin.
Vos expériences et vos questions nous intéressent.
Elles peuvent profiter au plus grand nombre.
Alors contactez la rédaction ou proposez des articles pour les prochains numéros !

Séminaire FIDE à Lyon les 10 et 11 septembre 2011



Une assistance très studieuse,



et un peu plus décontractée...

"Le Conseil Présidentiel FIDE vient de valider la norme d'arbitre FIDE de nos onze amis qui ont réussi l'examen à l'issue du séminaire d'arbitre FIDE, des 10 et 11 septembre 2011 à Lyon. Il s'agit de :

Matthieu Bissières, Frédéric Dijoux, Juergen Goeldenboog (Arbitre Allemand), Francis Minaud-Lacoste, Vincent Moret, Henk Brongers, Eric Charbonnel, Jacky Flamant, Paul-Pascal Lerat, Jérôme Canonge et Gwenolé Grall. A consulter sur [le site de la FIDE](#).

La DNA adresse à tous ses plus vives félicitations."

Session de juin 2011 UV1 Durée 2 heures

Documents autorisés : livre de l'arbitre et livre de la fédération. Justifiez vos réponses.

1 L'arbitre va-t-il intervenir ?

B est le conducteur des blancs, N est le conducteur des noirs. Dans les cinq situations suivantes, une chute de drapeau survient ou un coup illégal est joué sous les yeux de l'arbitre. L'adversaire ne sollicite pas l'intervention de l'arbitre. Celui-ci va-t-il prendre l'initiative d'intervenir ? Si la réponse est non, expliquez pourquoi. Si la réponse est oui, vous préciserez en plus en quoi consiste cette intervention.

- 1.1 Au cours d'un tournoi de blitz, avec un seul arbitre pour une cinquantaine de joueurs, B déplace sa tour a1 en h2 et appuie sur la pendule.
- 1.2 Partie jouée en cadence 1h30 par joueur avec incrément de 30 secondes par coup : B joue un coup qui met son roi en échec et appuie sur la pendule.
- 1.3 Partie lente sans incrément : en phase 40 coups en 2 heures, N exécute son 40^e coup sur l'échiquier et son drapeau tombe alors qu'il appuie sur la pendule.
- 1.4 En tournoi rapide (cadence 20 minutes par joueur sans incrément) avec un arbitre pour trois échiquiers, le drapeau de B tombe, N joue son coup à tempo.
- 1.5 Au cours d'un blitz opposant deux joueurs inexpérimentés, avec un seul arbitre pour une trentaine de tables, l'arbitre passe devant un échiquier où un joueur joue un coup qui met son roi en prise...alors que le roi de son adversaire est déjà en prise.

2 Généralités

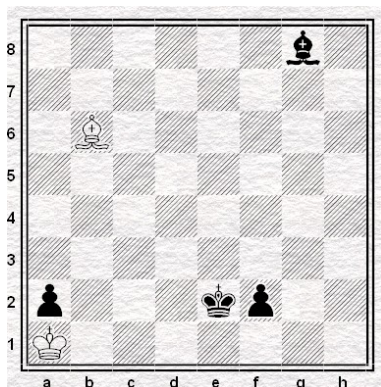
- 2.1 Qu'est ce qu'un blitz ?
- 2.2 Est-ce que l'annonce de l'échec est obligatoire ?
- 2.3 Un spectateur qui assiste à un coup illégal peut-il informer directement le joueur concerné ?
- 2.4 Deux joueurs signalent qu'ils ont commencé leur partie en inversant les couleurs. L'arbitre est-il tenu de faire recommencer la partie ?
- 2.5 Un joueur est-il autorisé à arrêter la pendule pour solliciter l'assistance de l'arbitre ?

3 La notation

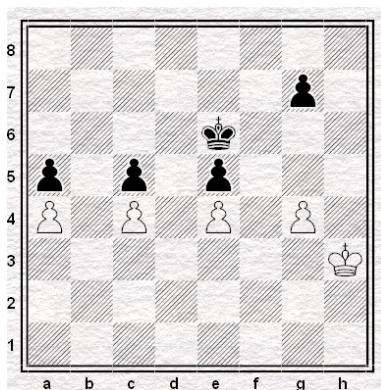
- 3.1 Comment se note une proposition de nullité ?
- 3.2 Est-il obligatoire de noter l'échec sur la feuille de partie ?
- 3.3 Les deux joueurs doivent-ils signer les deux feuilles ?
- 3.4 En partie jouée à la cadence 1h30 par joueur plus 30 secondes par coup, un joueur en grave crise de temps cesse de noter les coups. Est-ce autorisé ?
- 3.5 Cadence 30 minutes par joueur + 10 secondes par coup : les joueurs sont-ils tenus de noter les coups ?

4 Vous êtes l'arbitre. On vous appelle. Qu'allez-vous décider ?

- 4.1 En fin de phase KO d'une partie jouée à la cadence 40 coups / 2 heures puis 1 heure au KO, N vient de pousser son pion f3 en f2. Voir diagramme ci-dessous. B, à qui il reste un crédit-temps inférieur à 2 minutes, vous appelle. Il arrête la pendule. Il a écrit Fxf2 sur sa feuille de partie. Il sollicite la nullité car il prétend que son adversaire ne pourra pas gagner. Que faites-vous ?



- 4.2 Au cours d'une partie interminable, B, au trait, vous appelle : « *je demande la nulle grâce à la règle des 50 coups* », dit-il. N n'est pas d'accord, il pense que l'un de ces coups est une poussée de pion.
- 4.3 En cadence rapide, N, au trait et en zeitnot, joue son pion en g5 (voir diagramme ci-dessous)...puis son drapeau tombe. B dit qu'il a gagné. N dit qu'il veut le demi-point car « *c'est archinul* », affirme-t-il. B et N vous appellent. Quel est le score de cette partie ?



- 4.4 En blitz, deux joueurs vous appellent : les deux drapeaux sont tombés et on ne dispose d'aucun moyen pour savoir lequel est tombé le premier. Quel est le score de la partie ?
- 4.5 En tout début de partie, dans un tournoi homologué, le téléphone d'un joueur au trait sonne. Son adversaire précise que cela ne l'a pas dérangé et vous demande que ce soit sans conséquences. Tous deux sont venus pour jouer, expliquent-ils courtoisement. Acceptez-vous ?

Corrigé de l'UV1 session de juin 2011

1) L'arbitre va-t-il intervenir ?

- 1.1 Non. Ce tournoi de blitz ne fait pas l'objet d'une supervision appropriée. Article B2 : supervision du jeu appropriée = un arbitre pour une partie. L'arbitre n'interviendra donc que si l'un des joueurs le demande. Article A4c : « *un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été déclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal, avant que le demandeur n'ait lui-même joué son coup. L'arbitre n'interviendra qu'après une telle réclamation* » et article B3a : « *lorsque la supervision est inappropriée, la partie doit se dérouler conformément aux règles du jeu rapide décrites en annexe A* ».
- 1.2 Oui, l'arbitre doit intervenir. Il ne s'agit ni d'une cadence rapide, ni d'un blitz. Par conséquent, en l'absence de dispositif spécifique, l'arbitre doit agir selon l'article 13.1 des règles de compétition : « *l'arbitre s'assurera de la stricte observation des règles du jeu* ». Pour régler le problème, il faut appliquer l'article 7.4 : la position précédant le coup illégal doit être rétablie, puis la partie doit continuer après réajustement de la pendule (article 6.13) et attribution de 2 minutes de bonus à l'adversaire. Attention : s'il s'agit du troisième coup illégal, ce sera une partie perdue (article 7.4b). L'arbitre devra également contrôler le coup du fautif, qui devra être joué en se conformant aux articles 4.3 et 4.6.
- 1.3 Oui, l'arbitre est tenu de signaler la chute du drapeau. Article 6.8 : « *on considère qu'un drapeau est tombé quand l'arbitre constate le fait ou que l'un ou l'autre des deux joueurs a dûment demandé que ce fait soit constaté* ». Il faut vérifier qu'il s'agit effectivement du 40ème coup de N. Si c'est le cas, il a perdu, car « *il n'a pas achevé le nombre de coups requis dans le temps imparti* » (article 6.7a et article 6.9).
- 1.4 Oui, car dans ce tournoi la supervision du jeu est appropriée (1 arbitre pour 3 échiquiers : article A3). L'arbitre déclare la victoire de N.
- 1.5 Non. Il n'y a qu'un arbitre pour une soixantaine de joueurs. C'est un blitz et il ne s'agit pas d'une supervision appropriée. Afin d'essayer de redonner du sens à cette « partie d'échecs » qui oppose deux débutants, chacun est animé par une louable intention et aimerait appliquer l'article A4c, comme en jeu rapide : « *si les deux rois sont en échec ou que la promotion d'un pion n'est pas achevée, l'arbitre interviendra, si possible. Néanmoins, l'article B3b précise que, en blitz, les articles 10.2 et A4c ne s'appliquent pas* ».

2) Généralités

- 2.1 Article B1 : « *une partie de blitz est une partie où tous les coups doivent être joués dans un temps limité de moins de 15 minutes pour chaque joueur, ou bien le temps alloué + 60 fois un incrément quelconque est inférieur à 15 minutes pour chaque joueur* ».
- 2.2 Non. Contrairement à une idée qui circule chez les néophytes, aucun article des règles du jeu n'impose d'annoncer un échec.
- 2.3 Non. Article 13.7 : « *les spectateurs et les joueurs d'autres parties ne doivent ni parler ni intervenir d'aucune façon dans une partie.../...Si quelqu'un observe une irrégularité, il peut uniquement informer l'arbitre* ».
- 2.4 L'arbitre n'est nullement tenu de faire recommencer cette partie. Article 7.2 : « *si une partie a commencé avec des couleurs inversées, elle continuera sauf si l'arbitre en décide autrement* ».

2.5 Oui, un joueur peut arrêter les pendules pour chercher l'assistance de l'arbitre (article 6.12b).

3) La notation

3.1 Article C13 : « *une offre de nullité sera notée ainsi : (=)* »

3.2 Non. Article C13 : « *il n'est pas obligatoire de noter l'échec* ».

3.3 Oui, c'est obligatoire. Article 8.7 : « *à la fin de la partie, les deux joueurs signeront les deux feuilles de partie en indiquant le résultat de la partie* ».

3.4 Ce joueur dispose d'un incrément de 30 secondes par coup, il ne peut donc absolument pas être dispensé de noter. Article 8.4.

3.5 Il 'agit d'une cadence rapide. Article A2 : « *les joueurs ne sont pas obligés de noter les coups* ».

4) Vous êtes l'arbitre. On vous appelle. Qu'allez-vous décider ?

4.1 Pour répondre à cette question, il est très important d'identifier qu'elle relève clairement du dispositif décrit dans l'article 10 des règles de compétition portant sur la fin de partie au KO : « *si le joueur au trait dispose de moins de deux minutes à sa pendule, il peut réclamer la nullité avant que son drapeau ne tombe. Il appellera l'arbitre et peut arrêter les pendules* ». La demande de ce joueur est examinable : il est au trait, il dispose d'un crédit-temps de moins de 2 minutes dans une cadence sans ajout de temps à chaque coup. Il a arrêté la pendule et appelé l'arbitre. A partir du coup prévu Fxf2, ce joueur est très probablement apte à démontrer qu'il détient un plan en mesure de forcer la nullité de manière infaillible. L'arbitre constatant qu'il sera effectivement impossible pour les noirs de gagner par des moyens normaux peut déclarer immédiatement que la partie est nulle (article 10.2a). Certains candidats ont préféré adopter une attitude également pertinente en appliquant le 10.2b : remettre la décision à plus tard en observant la poursuite de la partie puis en déclarant la décision finale juste après la chute du drapeau de B.

4.2 Si la feuille de partie permet de constater que l'un des 50 coups est effectivement une poussée de pion, la règle 9.3 ne s'applique pas : « *50 derniers coups consécutifs exécutés par chacun des joueurs sans mouvement de pion ni aucune prise* ». Lorsqu'un joueur demande à tort l'application de cet article, l'arbitre ajoute 3 minutes de bonus à l'adversaire et la partie continue (article 9.5b).

4.3 Partie nulle. Dès que le coup g5 (qui est un coup légal) est exécuté, nous sommes en présence sur l'échiquier d'une position morte, qui met immédiatement fin à la partie. Aucun des deux joueurs ne pourra plus désormais gagner cette partie. La chute du drapeau qui se produit immédiatement après l'obtention de la position morte n'a plus aucune importance. Article 5.2b : « *la partie est nulle quand une position est telle qu'aucun joueur ne peut mater le roi adverse avec une série de coups légaux. On dit que la partie se termine « position morte ». Ceci met immédiatement fin à la partie à condition que le coup produisant la position soit légal* ».

4.4 Partie nulle. Article A4d3 : « *si les deux drapeaux sont tombés comme décrit en A4d1 et A4d2, l'arbitre déclarera la partie nulle* » et article B3 : « *lorsque la supervision du jeu est inappropriée, la partie doit se jouer conformément aux règles du jeu rapide décrites en appendice A* ».

4.5 Le joueur dont le téléphone portable a sonné a perdu. Même si la demande est sympathique, l'arbitre ne laisse pas cette partie se poursuivre. En officiant dans le cadre de ce tournoi homologué, il est tenu d'appliquer les règlements et de faire appliquer les règles du jeu. Article 12.3b : « *si un tel appareil produit un son, le joueur perdra sa partie* ».

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de juin 2011 UV 1bis Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE
LIVRE DE LA FÉDÉRATION

Vous devez justifier toutes vos réponses en citant le livre, la page et le numéro de l'article que vous appliquez.

I – TOURNOI EN DOUBLE RONDE

- 1) Donnez tous les appariements d'un tournoi en double ronde avec 6 joueurs et 10 rondes.
- 2) Expliquez 2 méthodes pour attribuer les numéros d'appariements.

II – LE SYSTÈME MOLTER

- 1) Expliquez les principes de ce système
- 2) Donnez les appariements complets des 3 rondes pour 7 équipes de 4 joueurs en 61 min. KO
- 3) Proposez les horaires des parties sur une seule journée
- 4) Aidez l'organisateur en lui donnant la liste du matériel à apporter dans la salle de jeu
- 5) Que devez-vous prévoir en cas de forfait général d'une ou deux équipes ?

III – TERMES ÉCHIQUÉENS

Donnez la définition et un exemple d'utilisation des termes suivants :

- 1) Système de Scheveningen
- 2) Sonneborn-Berger
- 3) Koya

IV – CONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION

- 1) Donnez 3 cadences de tournois que l'on peut jouer avec une licence B.
- 2) Donnez 3 cadences (différentes de la question 1) que l'on peut jouer avec une licence A.
- 3) Donnez la classification A, B et C des tournois homologués par la FFE.

V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Vous arbitrez un match de Nationale 3. Vous citez le numéro de chaque article utilisé.

- 1) Expliquez le championnat de France des clubs à un journaliste : division ? groupes ? équipes ? joueurs ?
- 2) En général, à quelle heure débutent les parties ? A quelle heure doit-on vous donner les compositions d'équipes ?
- 3) Qui doit fournir les jeux, les pendules et les feuilles de parties ?
- 4) Pour chaque équipe, combien de joueurs ont du jouer la ronde 1 ?
- 5) Pour chaque équipe, combien de joueurs mutés peut-on aligner ?
- 6) Expliquez les amendes des forfaits d'équipes et des forfaits individuels en N3 ?
- 7) Vous devez transmettre les résultats : à qui ? Quand ? Comment ?
- 8) Quelle est la cadence de jeu en N3 ?

CORRECTION UV 1 bis
SESSION D'EXAMEN : juin 2011

I - TOURNOI EN DOUBLE RONDE (réf. Livre de l'Arbitre 2.1)

1) Les appariements des 10 rondes avec 6 joueurs :

R1	1 – 6	2 - 5	3 – 4
R2	6 – 4	5 - 3	1 – 2
R3	2 – 6	3 - 1	4 – 5
R4	6 – 5	1 – 4	2 – 3
R5	3 – 6	4 – 2	5 – 1
R6	6 – 1	5 – 2	4 – 3
R7	4 – 6	3 – 5	2 – 1
R8	6 – 2	1 – 3	5 – 4
R9	5 – 6	4 – 1	3 – 2
R10	6 – 3	2 – 4	1 – 5

2) Deux méthodes pour attribuer les numéros d'appariements :

- 1) le tirage au sort intégral (6 enveloppes choisies au hasard par les 6 joueurs)
- 2) un tirage au sort dirigé afin que 2 joueurs se rencontrent au début ou à la fin du tournoi (protocole de Varma ou classement ELO des 2 meilleurs).

II – LE SYSTÈME MOLTER (réf. Livre de l'Arbitre 2.2)

1) Le système Molter permet d'apparier un grand nombre d'équipe avec peu de rondes et il n'y a pas d'équipe exempte avec ce système.

2) Appariements des 3 rondes pour 7 équipes de 4 joueurs

Echiquier	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3
1	A1 – C1	C1 – F1	A1 – F1
2	B1 – G1	D1 – E1	B1 – E1
3	F1 – D1	G1 – A1	G1 – C1
4	E1 – F2	A2 – B1	C2 – D1
5	B2 – C2	C2 – E2	D2 – B2
6	D2 – A2	F2 – B2	E2 – A2
7	E2 – G2	G2 – D2	F2 – G2
8	A3 – E3	B3 – F3	C3 – B3
9	D3 – B3	E3 – C3	D3 – A3
10	F3 – G3	G3 – D3	G3 – E3
11	C3 – D4	B4 – A3	E4 – F3
12	G4 – C4	A4 – G4	A4 – C4
13	E4 – B4	C4 – F4	B4 – G4
14	F4 – A4	D4 – E4	F4 – D4

3) Les horaires des rondes : avec la cadence de 61 min. KO, on peut commencer la ronde 1 à 10h00, la ronde 2 à 13h00 et la ronde 3 à 15h30 puis faire la remise des prix à 18h00.

- 4) L'arbitre doit aider l'organisateur en lui donnant la liste du matériel pour 28 joueurs :
- 15 jeux complets et 20 pendules (plus des jeux pour la salle d'analyse)
 - 100 feuilles de partie
 - des stylos...

L'arbitre doit prévoir en plus son propre matériel pour le tirage au sort des équipes, la saisie des résultats, le calcul du classement...

- 5) L'arbitre doit anticiper la défection d'une ou deux équipes et donc préparer les appariements pour 6 et 5 équipes de 4 joueurs en 3 rondes.

III – TERMES ÉCHIQUÉENS (réf. Livre de l'Arbitre 2.4)

1) Le **système de Scheveningen** permet de faire jouer un groupe de joueurs contre un autre groupe de joueurs sans que les membres d'un même groupe se rencontrent entre eux.

Exemples : un match entre 2 pays, 2 ligues, 2 clubs ou 2 générations.

2) Le **Sonneborn-Berger** est un système de départage des joueurs ex æquo.

Exemple d'utilisation : les tournois toutes rondes individuel (ou par équipe).

C'est la somme des points des adversaires que le joueur a battus, et la demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé.

3) Le **Koya** est un système de départage utilisé dans les tournois toutes-rondes. C'est le nombre de points obtenus contre tous les adversaires qui ont réalisé 50% ou plus.

IV – CONNAISSANCE DE LA FEDERATION

1) La licence B permet de jouer les tournois en cadence rapide : 20 min. KO, 30 min KO ou 15 min + 5spc

2) La licence A permet de jouer tous les tournois et notamment ceux en cadence lente : 50 min. + 10 spc, 1h30 + 30 spc pour toute la partie, 1h30 + 30 spc pour les 40 premiers coups puis 30 min + 30 spc...

3) Voir pages 4.3.1 et 4.3.2 du livre de la FFE

V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS (réf. Livre de la Fédération : Règles Générales des Compétitions Fédérales et Championnat de France des Clubs)

1) Le championnat de France des clubs d'échecs comporte 5 divisions (art 1.1) :

Le TOP 12 : 12 équipes de 8 joueurs

La nationale 1 : 3 groupes de 12 équipes

La nationale 2 : 6 groupes de 12 équipes

La nationale 3 : 18 groupes de 10 équipes

La nationale 4 : 54 groupes de 8 ou 10 équipes

Puis la nationale 5 et des divisions régionales ou départementales dans certaines ligues

Soit au total plus de 8000 joueurs.

- 2) Les parties débutent généralement à 14h15 (art 2.3). On doit vous donner les compositions au moins 15 minutes avant le début des parties (art 3.6).
- 3) Le club, qui accueille, doit fournir la totalité du matériel : jeux, pendules, feuilles de partie (art 2.6).
- 4) Pour chaque équipe, 8 joueurs ont du jouer la ronde 1 (art 3.7.a).
- 5) Une équipe ne peut aligner plus de 3 joueurs mutés (art 3.7.g).
- 6) En N3, chaque forfait individuel, à partir du 4^{ème} dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 100 euros.
Sauf cas de force majeure, tout forfait d'équipe sera sanctionné d'une amende de 300 euros et de 600 euros s'il s'agit de la dernière ronde (art 3.8).
- 7) Le résultat du match doit être transmis par téléphone, SMS, fax ou mail au directeur du groupe le soir même avant 22h00.
Le procès-verbal et les feuilles de parties doivent être expédiés par la poste au tarif lettre au plus tard le lendemain du match (art 3.11).
- 8) La cadence de jeu en N3 est de **1h30 pour 40 coups puis 30 minutes avec un incrément de 30 secondes par coup pendant toute la partie** (art 3.3).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de juin 2011

UV 2

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Livres de l'Arbitre et de la Fédération
Expliquez vos calculs et justifiez vos réponses.

I – L'INDEMNITÉ D'ARBITRAGE

Calculez l'indemnité des deux arbitres (l'arbitre principal est AF2, l'arbitre adjoint est AF4 et stagiaire AF3) pour le tournoi rapide suivant : 5 rondes au système suisse (cadence : 20 min. KO de 14h à 18h le samedi 18 juin), 100 joueurs dont 2 titrés, pas de prix en espèce mais des lots offerts par les sponsors.

II – LES DROITS D'HOMOLOGATION

Calculez le montant des droits d'homologation du tournoi suivant :

Open FIDE en 7 rondes au système suisse intégral (cadence : 1h30 + 30 spc) : 80 participants
Trois joueurs titrés sont invités par l'organisateur. Les inscriptions (enregistrées la veille de la 1^{ère} ronde) se décomposent en 20 seniors au tarif unitaire de 40 euros et 38 jeunes à 20 euros. De plus 19 joueurs se sont inscrits sur place : 9 adultes au tarif unitaire de 50 euros et 10 enfants à 25 euros.

III - LE CLASSEMENT ELO FIDE

1. Quelles sont les dates de parution du classement FIDE en 2011 ?
2. Calculez les 2 performances FIDE : (cf = classé FIDE, G : gain, D : défaite, N : nulle).
 - a) Les 9 parties d'un open FIDE en avril 2011 :
G1450, G1743cf, D2262cf, N1875cf, G1499, N1956cf, D2017cf, G1411cf, G1532cf
 - b) Le parcours lors de la saison 2010-2011 de Nationale 3 :
N1851cf, D2005cf, G1514cf, N1682cf, D1780cf, G1899cf, G1499, D2009cf
3. En utilisant les données de la question précédente, calculez le premier ELO FIDE de ce joueur.

IV – LES CLASSEMENTS EN FRANCE

Donnez les classements ELO FFE et ELO rapide estimés pour toutes les catégories d'âge des joueurs qui participent pour la première fois à un tournoi. Vous présenterez votre réponse sous forme d'un tableau à 3 colonnes.

V – LA LISTE DES PRIX

En utilisant la grille de la page suivante, calculez les 3 répartitions possibles des prix au classement général. 1^{er} : 100 euros, 2^e : 80 euros, 3^e : 50 euros, 4^e : 30 euros, 5^e : 20 euros.

VI – LA GRILLE ET LES DÉPARTAGES

1. Que signifient les abréviations de la grille : Pl, Rd, Pts, B, N, Ka, Cu, Tr, FFE
2. Expliquez les principes de calculs de Ka, Cu, Tr et FFE.
3. Calculez les départages de Stéphanie et Delphine.
4. Proposez 3 nouveaux départages permettant de classer ces 2 joueuses.
5. Expliquez ronde par ronde le tournoi d'Élodie (les points marqués ou perdus, les couleurs...).

<i>Pl</i>	<i>Prénom</i>	<i>Rapide</i>	<i>Rd1</i>	<i>Rd2</i>	<i>Rd3</i>	<i>Rd4</i>	<i>Rd5</i>	<i>Rd6</i>	<i>Rd7</i>	<i>Pts</i>	<i>Ka.</i>	<i>Cu.</i>	<i>Tr.</i>	<i>FFE</i>
1	Laure	1610	+23B	+5N	+4B	+3N	+9B	-2N	+8B	6	25	26	27,5	1713
2	Aurélié	1540	+10N	+6B	-3N	+8B	+4N	+1B	-5N	5	22	22	29,5	1578
3	Daphné	1500	EXE	+14N	+2B	-1B	+8N	+5N	-4B	5	22	22	28,5	1569
4	Norah	1520	+16N	+13B	-1N	+6B	-2B	+9N	+3N	5	22	20	28	1476
5	Alexiane	1290	+12N	-1B	+16N	+11B	+7N	-3B	+2B	5	22	20	27,5	1525
6	Elsa	1250	+17B	-2N	+14B	-4N	+16B	+11N	+10B	5	22	18	24	1403
7	Tatiana	1320	+21N	+15B	-8N	= 12B	-5B	+13N	+16B	4,5	20	18	22	1294
8	Léa	1530	+18B	+9N	+7B	-2N	-3B	+14N	-1N	4	19	20	27	1304
9	Emma	1150	>22N	-8B	+15N	+13B	-1N	-4B	+17N	4	19	17	24,5	1690
10	Stéphanie	1040	-2B	+17N	-11N	+20B	+15N	+12B	-6N	4				
11	Delphine	1300	-14B	+23N	+10B	-5N	+12N	-6B	+15N	4				
12	Romane	900	-5B	+18N	+19B	= 7N	-11B	-10N	+14B	3,5	17	14	23	1157
13	Océane	1140	+20B	-4N	= 22B	-9N	+19B	-7B	+23N	3,5	17	13,5	19	1137
14	Lilly	950	+11N	-3B	-6N	+21B	+17N	-8B	-12N	3	16	14	24	1217
15	Edwige	799	+19B	-7N	-9B	+18N	-10B	+22N	-11B	3	16	13	21,5	1092
16	Sophie	999	-4B	+20N	-5B	+22B	-6N	+23B	-7N	3	16	12	22,5	1144
17	Diana	880	-6N	-10B	+23B	+19N	-14B	+18N	-9B	3	16	11	21	1032
18	Emily	1000	-8N	-12B	+21N	-15B	+20N	-17B	EXE	3	16	8	18,5	1000
19	Deborah	1080	-15N	+21B	-12N	-17B	-13N	EXE	+20N	3	16	8	18	1000
20	Alice	800	-13N	-16B	EXE	-10N	-18B	+21N	-19B	2	13	6	19	1000
21	Marie	999	-7B	-19N	-18B	-14N	EXE	-20B	+22N	2	13	3	17,5	1000
22	Élodie	800	<9B	EXE	= 13N	-16N	= 23N	-15B	-21B	2	12	9	18,5	1000
23	Solène	999	-1N	-11B	-17N	EXE	= 22B	-16N	-13B	1,5	11	4,5	23	1000

Corrigé de l'UV2 - session de juin 2011

I – L'INDEMNITE D'ARBITRAGE (livre de l'arbitre et mise à jour dans le BAF 124)

Indemnité des deux arbitres lors d'un tournoi rapide :

$$(K \times R \times P) + (D \times P) = (0,5 \times 5 \times 17) + (0 \times 17) = 42,50 \text{ euros.}$$

L'indemnité de l'arbitre principal sera fixée à 50 euros (indemnité minimale).

Et l'arbitre adjoint (qui est AF4) perçoit une demi-indemnité (25 euros normalement), mais dans ce tournoi, ce sera aussi 50 euros, car l'indemnité d'un arbitre doit être comprise entre 50 et 85 euros.

II - LES DROITS D'HOMOLOGATION (livre de l'arbitre et mise à jour dans le BAF)

C'est un tournoi open au système suisse en cadence lente,

donc les droits d'homologation s'élèvent à **7% du total des inscriptions**.

Le montant total des inscriptions est de 2260 euros ($20 \times 40 + 38 \times 20 + 3 \times 0 + 9 \times 50 + 10 \times 25$).

Les droits d'homologation : $2260 \times 0,07 = 158,20$ euros

(chèque à l'ordre de la FFE et formulaire à remplir par l'arbitre).

III - LE CLASSEMENT ELO FIDE (livre de l'arbitre page 175...)

1. Les dates de parution du classement FIDE sont en 2011 : 1^{er} janvier, 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre, 1^{er} novembre.

2. Calcul des **performances FIDE** :

a) Première performance FIDE

Sur les 9 parties de cet open, seulement 7 parties, celles contre des classés FIDE vont compter :

G1743cf, D2262cf, N1875cf, N1956cf, D2017cf, G1411cf, G1532cf

La moyenne ELO des 7 adversaires est de 1828 (= Ra).

Comme le score de 4 sur 7, la performance FIDE est de $1828 + 12,5$ (= Ru) arrondie à 1841.

ATTENTION :

Ce nombre de 12,5 a été augmenté à 15 par la FIDE le 1er juillet 2011.

Et le coefficient K est passé de 25 à 30.

b) Seconde performance FIDE en Nationale 3 :

N1851cf, D2005cf, G1514cf, N1682cf, D1780cf, G1899cf, D2009cf

La moyenne ELO des 7 adversaires est : Ra = 1820.

Le score est de 3 sur 7 c'est à dire 42,85 % que l'on peut arrondir à 43 % lors de cet examen.

Dp(43%) = - 50, donc la performance FIDE est : Ru = $1820 - 50 = 1770$.

3. Calcul du premier ELO FIDE :

Comme ce joueur a joué au moins 9 parties, il va obtenir un premier ELO FIDE qui sera calculé comme s'il avait joué un seul tournoi en 14 parties.

La moyenne ELO des 14 adversaires est de 1824.

Il a un score de 7 sur 14 c'est à dire 50 %.

Donc le premier ELO FIDE sera : Ru = 1824

IV – LES CLASSEMENTS EN FRANCE (livre de la FFE)

Les classements estimés : ELO FFE et ELO rapide (page 2.0.3)

	ELO FFE	ELO rapide
Senior et vétéran	1499	1399
Junior	1399	1399
Cadet	1299	1199
Minime	1199	1199
Benjamin	1199	999
Pupille	1099	999
Poussin	1009	799
Petit-poussin	1009	799

V – LA LISTE DES PRIX (livre de l'arbitre)

	Place réelle	Partage équitable	Système Hort
1. Laure 6 points	100	100	100
2. Aurélie 5 points	80	36	58
3. Daphné 5 points	50	36	43
4. Norah 5 points	30	36	33
5. Alexiane 5 points	20	36	28
6. Elsa 5 points	0	36	18
Total des prix à vérifier	280	280	280

VI – LA GRILLE ET LES DÉPARTAGES (livre de l'arbitre)

1) Les abréviations dans une grille :

Pl : Place Rd : Ronde Pts : Points B : Blanc
N : Noir Ka : Kashdan Cu : Cumulatif Tr : Buchholz tronqué
FFE : Performance FFE pour le calcul du classement ELO FFE

2) Les principes de calcul :

La Kashdan : 4 points pour une victoire, 2 points pour une nulle et 1 point pour une défaite

Le cumulatif : la somme des scores obtenus après chaque ronde

Le buchholz tronqué : la somme des scores ajustés des adversaires d'un joueur

La perf. FFE : performance calculée à partir des parties compatibles pour le classement ELO FFE.

3) Calculs des départages :

	Points	Kashdan	Cumulatif	Buchholz Tr.
Stéphanie	4	19	15	23,5
Delphine	4	19	15	23,5

4) Les 2 joueuses sont à égalité avec ces 3 départages !

Les autres départages permettant de les classer sont :

3) la confrontation directe (à la ronde 3, Delphine a gagné contre Stéphanie)

4) la performance

5) le Buchholz

5) Le parcours d'Élodie :

- ronde 1 : défaite par forfait contre Emma (elle avait les blancs mais la couleur ne compte pas lors d'un forfait)
- ronde 2 : victoire par exemption
- ronde 3 : nulle contre Océane avec les noirs
- ronde 4 : défaite contre Sophie avec les noirs
- ronde 5 : nulle contre Solène avec les noirs
- ronde 6 : défaite contre Edwige avec les blancs
- ronde 7 : défaite contre Marie avec les blancs

Question Bonus :

Pourquoi Élodie a joué 3 parties successives avec les noirs entre les rondes 3 et 5 ?

En théorie, c'est impossible avec le système suisse.

Une explication possible :

- 1) les 2 joueuses se sont trompées de couleur à la ronde 4.
- 2) l'erreur a été signalée à l'arbitre après l'appariement de la ronde 5.
- 3) l'arbitre a ensuite corrigé les couleurs de la ronde 4.

Division des examens

Session de juin 2011

UV jeunes

Durée 2 heures

Documents autorisés :

- livre de l'arbitre
- livre de la Fédération

Toutes les réponses doivent être justifiées en utilisant les documents autorisés.

1 Vocabulaire

- 1.1 Qu'est ce qu'une position de pat ?
- 1.2 Qu'est ce qu'une position morte ?
- 1.3 Qu'est ce qu'une fin de partie au KO ?
- 1.4 Qu'est ce qu'un blitz ?
- 1.5 Que signifie « j'adoube » ?

2 Arbitrage d'un tournoi en cadence rapide

- 2.1 Les joueurs sont-ils obligés de noter les coups ?
- 2.2 Le téléphone d'un joueur sonne. Quelle est la sanction ?
- 2.3 Un joueur joue, pour la troisième fois dans la partie, un coup illégal. Quelle est la conséquence ?
- 2.4 Après avoir joué un coup chacun, deux joueurs s'aperçoivent que la case droite de leur échiquier est noire. Que doit faire l'arbitre ?
- 2.5 Après avoir joué plus d'une dizaine de coups, deux joueurs montrent à l'arbitre que la pendule n'avait pas été correctement réglée. Que doit faire l'arbitre ?

3 Les interclubs jeunes

- 3.1 Combien d'équipes y a-t-il en division nationale 2 jeunes ?
- 3.2 Quelles sont les cadences en divisions nationales 3 et 4 jeunes ?
- 3.3 Quand le capitaine doit-il remettre à l'arbitre la feuille de composition de l'équipe ?
- 3.4 Dans le cadre des nationales jeunes, quelles sont les seules paroles que le capitaine peut adresser aux joueurs ?
- 3.5 De combien de joueurs est composée une équipe de division nationale 3 jeunes ?

4 Questions diverses

- 4.1 Qui décide de l'endroit où la pendule est placée ?
- 4.2 Dans une partie rapide, les deux drapeaux sont tombés. Quel est le score de la partie ?
- 4.3 Un joueur ayant le trait est-il autorisé à quitter l'aire de jeu sans la permission de l'arbitre ?
- 4.4 Faut-il noter son coup avant de le jouer ou après l'avoir joué ?
- 4.5 Comment se note une proposition de nullité sur une feuille de partie ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Corrigé de l'UV Jeunes Session de juin 2011

1 Vocabulaire

1.1 Pat : la partie est nulle lorsque le joueur ayant le trait n'a aucun coup légal et que son roi n'est pas en échec. Article 5.2a

1.2 Position morte : la partie est nulle quand une position est telle qu'aucun joueur ne peut mater le roi adverse avec une série de coups légaux. Article 5.2b.

1.3 Fin de partie au KO : phase d'une partie où tous les coups restants doivent être joués dans un temps limité. Article 10.1.

1.4 Blitz : partie où tous les coups doivent être joués dans un temps limité de moins de 15 minutes pour chaque joueur, ou bien le temps alloué + 60 fois un incrément quelconque est inférieur à 15 minutes pour chaque joueur. Article 1 de l'appendice B.

1.5 « j'adoube » est prononcée par un joueur ayant le trait exprimant son intention de rectifier la position d'une ou plusieurs pièces sur leurs cases. Article 4.2.

2 Arbitrage en cadence rapide

2.1 Les joueurs ne sont pas obligés de noter les coups en cadence rapide. Article 2 de l'appendice A.

2.2 Le téléphone portable du joueur sonne : partie perdue. Article 12.3b.

2.3 Troisième coup illégal : partie perdue. Article 7.4b. Toutefois, la partie doit être déclarée nulle si l'adversaire ne dispose plus du matériel suffisant pour mater par aucune suite de coups légaux.

2.4 La position doit être transférée sur un échiquier bien orienté. Article 7.1b et article 4a de l'appendice A.

2.5 Plus de trois coups ont été joués : la demande n'est plus recevable. Article 4a de l'appendice A.

3 Interclubs jeunes

3.1 Nationale 2 jeunes : 4 groupes de 8 équipes. Soit un total de 32 équipes. Article 1.1 du règlement du championnat de France interclubs jeunes.

3.2 Cadences en division 3 et division 4 : 1 heure + 30 secondes par coup pour les échiquiers 1 à 6 en N3 (échiquiers 1 à 3 en N4), 40 minutes + 10 secondes par coup pour les échiquiers 7 et 8 (échiquier 4 en N4). Article 3.3 du règlement du championnat de France interclubs jeunes.

3.3 La liste doit être remise à l'arbitre au moins 15 minutes avant l'heure prévue pour le début de la rencontre. Article 3.6 du règlement du championnat de France interclubs jeunes.

3.4 Dans le cadre des nationales jeunes, il est utile de préciser que les seules paroles que le capitaine peut adresser à un joueur (en présence de l'arbitre) sont « accepte la proposition de nullité », « refuse la proposition de nullité », « propose nulle ». Article 3.5 du règlement du championnat de France interclubs jeunes.

3.5 N3 jeunes : une équipe est composée de 8 joueurs. Article 3.7a du règlement du championnat de France interclubs jeunes.

4 Questions diverses

4.1 C'est l'arbitre qui décide de l'endroit où la pendule est placée. Article 6.4.

4.2 C'est une partie jouée en cadence rapide et les deux drapeaux sont tombés : partie nulle. Article 4d de l'appendice A.

4.3 Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu sans la permission de l'arbitre. Article 12.2.

4.4 Il faut inscrire le coup après l'avoir joué et non avant. Article 8.1.

4.5 Une proposition de nullité se note ainsi : (=). Article 13 de l'appendice C.

Équipe d'arbitrage à Caen lors du championnat de France.
Août 2011



1^{er} rang : Antoine Chatelain (AF3), David Moreau (FA), Gaël Lejeune (AF3) et Emmanuel Variniac (IA)

2^e rang : Olivier Minaud (AF2), Stephen Boyd (IA), Michel Legault (FA), Georges Bellet (AF2), Francis Delboë (IA), Anémone Kulczak (IA), Sylvain Rivier (FA) et Gérard Hernandez (FA).